

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 5 novembre 2020

Présidence : Mme LE NORGANT

Secrétariat : Mme Borji Béatrice

Quorum : 12/24

ORDRE DU JOUR

- 1- Vote de l'ordre du jour
 - Commission Permanente
 - Conseil de discipline
 - Commission Educative
 - C.E.S.C
 - C.H.S.
 - Fonds social
 - CVC
- 2- Règlement intérieur du Conseil d'Administration
- 3- Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 03-09-20
- 4- Tarifs Demi-pension Elèves
- 5- Tarifs Demi-pension Commensaux
- 6- Concessions de logement
- 7- Plan d'amortissement
- 8- Principe d'acceptation de dons et legs
- 9- Sortie d'inventaire
- 10- Convention de groupement agence comptable
- 11- Convention Ifac
- 12- Questions diverses.

LISTE DE PRESENCE

N° d'identification : 0940790Y

Séance du : 05/11/2020

Total des membres : 24

Quorum : 12

NOM - QUALITÉ	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	SUPPLEANT
<i>Administration (Membres de droit)</i>				
- Mme LE NORGANT <i>Principale</i>	x			
- Mme BORJI <i>Principale Adjointe</i>	x			
- Mme DIDIER <i>Gestionnaire</i>	x			
- Mme HADDAD <i>C.P.E.</i>	x			
<i>Représentant du Conseil Départemental</i>				
- M. WEIL	x			
-Mme LEBIDEAU			x	
<i>Représentants de la Commune</i>				
- M PERRIOT	x			
-Mme KOPECKY			x	
<i>Personnalité(s) qualifiée(s)</i>				
<i>Représentants des Personnels Enseignants</i>				
- M HELARY	x			
- Mme LYAUTEY	x			
- M PRATOLA	x			
- Mme GUILLARD				x
- M. LAVAGNOLI				x
- Mme GUEDJ	x			
<i>Représentants des Personnels Administratifs, sociaux, santé technique, ouvriers, service.</i>				
-M COOPEN	x			
-M KADELINE		x		
<i>Représentants des Parents d'élèves</i>				
MME CHAUDRON Magalie suppléante de Mme LEMOLTON DUBOURDIEU	x			
-Mme BARANES		x		
-Mme PATRIZIO	x			
-Mme CHEDRU		x		
-Mme GROSMAN	x			
-Mme LAUWEREINS TARIS		x		
<i>Représentants des élèves</i>				
- M LIPOWICZ Raphael	x			
- M CHAIX César				
<i>Invités éventuels</i>				

Total présents : 17

Signature du Président



La séance est ouverte à **17h52**, le quorum étant atteint. Mme Borji Béatrice est désignée secrétaire de séance.

1. Vote de l'ordre du jour

Le vote est unanime.

- pour : 17
- contre : 0
- abstentions : 0

Installation des instances

Voir Annexe 1

2. Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Le vote est unanime.

- pour : 17
- contre : 0
- abstentions: 0

3. Approbation du PV au CA du 003-09-2020

- pour : 17
- contre : 0
- abstentions: 0

4. Tarifs demi-pension élèves

Les tarifs des élèves passent de 3.60€ à 3.65€, soit un montant annuel de 481.8€ pour 132 jours.

- pour : 17
- contre : 0
- abstentions: 0

5. Tarifs demi-pension commençaux

De 3.90€ à 4.88€ selon l'indice

- pour : 17
- contre : 0
- abstentions: 0

6. Concessions de logements

Toutes les concessions sont établies par Nécessité Absolue de Service.

Principale principale adjointe gestionnaire agent d'accueil CPE OP cuisine

pour : 17
- contre : 0
- abstentions: 0

7. Plan d'amortissement

pour : 17
- contre : 0
- abstentions: 0

8. Principe d'acceptation des Dons et legs

pour : 17
- contre : 0
- abstentions: 0

9. Sortie d'inventaire

Sortie d'inventaire d'une imprimante 3D achetée en 2014 1419.60€ valeur résiduelle 0

pour : 17
- contre : 0
- abstentions: 0

10. Convention de groupement agence comptable

- pour : 17
- contre : 0
- abstentions: 0

11. Convention Ifac

- pour : 17
- contre : 0
- abstentions: 0

12. Questions diverses

La plupart des questions transmises par les fédérations de parents et par les professeurs ont fait l'objet de réponses lors de réunions avec l'équipe de direction. **Voir annexe 2**

M Perriot, Adjoint au Maire fait part de demandes de familles qui souhaiteraient pouvoir inscrire leurs enfants deux jours à la demi-pension, au lieu du forfait actuel pour 4 jours.

Mme Didier Adjointe gestionnaire explique que la convention de restauration signée avec le collège Ronsard ne le permet pas.

Mme Borji, principale adjointe ajoute que la gestion de la sortie des élèves serait rendue trop complexe, l'emploi du temps de l'élève figurant sur le carnet de correspondance et faisant foi pour l'autorisation de sortie du collège devrait être alors réédité à chaque changement de régime demi-pensionnaire ou externe.

Un échange a lieu sur l'application du protocole sanitaire renforcé, sur la réflexion en cours sur les activités d'EPS et de natation.

Les parents sont invités à contrôler la température de leurs enfants et à ne pas les mettre au collège en cas de fièvres ou de symptômes évocateurs de la COVID-19. Un rappel sera mis sur le site.

Mme CHAUDRON, représentante de la FCPE pose la question du devenir des sommes qui avaient été versées par les fédérations de parents pour les séjours pédagogiques.

Mme Didier explique que les sommes restent présentes au budget et ne peuvent changer d'affectation, sauf courrier en ce sens soumis en CA.

Mme Chaudron propose que ces sommes puissent être réaffectées si des besoins pédagogiques autres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h37

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale, Présidente de séance, clôt la séance à 18h40

La secrétaire de séance B.Borji



La Présidente E. Le Norgant



Annexe 1

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

• Collèges moins 600 élèves sans section d'éducation spécialisée

Article R421-16 du code de l'éducation

QUALITE DES MEMBRES DU CA	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
<ul style="list-style-type: none"> • Membres de droit - chef d'établissement, président (1) - adjoint au chef d'établissement - adjoint-gestionnaire de l'établissement - conseiller principal d'éducation ou conseiller d'éducation le plus ancien • Deux représentants de la collectivité de rattachement, si compétences partagées : un représentant de la collectivité et un de cette entité • Un représentant de la commune siège de l'établissement, si coopération intercommunale : un représentant de cette entité à titre consultatif (2) • Une (ou deux)* personnalité(s) qualifiée(s) • Six représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation • Deux représentants élus des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé 	<ul style="list-style-type: none"> -Mme Emma LE NORGANT -Mme Béatrice BORJI -Mme Margareth DIDIER -Mme Corinne HADDAD -M Julien WEIL -Mme LE BIDEAU -M Dominique PERRIOT -Mme Isabelle KOPECKY - - -M HELARY Antony -Mme LYAUTEY Muriel -M PRATOLA Jean-Baptiste -Mme GUILLARD Catherine -M LAVAGNOLI Raphaël -Mme GUEDJ Cindy -M COOPEN Samy -M KADELINE Bruno 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant - - -Mme Anne-Sophie BARDIN DROUET -M Thomas BOULLE - Pas de suppléant - Pas de suppléant -M CHOLVY Hervé -Mme SEVE Laurène -M BORJEIX Olivier -Mme LEJEUNE Julie -M BASTIAT Vincent -Mme GRABOWSKI Catherine - -

<ul style="list-style-type: none">• Six représentants élus des parents d'élèves• Deux représentants élus des élèves• Invité : agent comptable (Article 421-63 du code de l'éducation)(3)	<p>-Mme LEMOLTON DUBOURDIEU Marianne</p> <p>-Mme BARANES Judith -Mme PATRIZIO Mélanie -Mme CHEDRU Mathilde -Mme GROSMAN Sophie -Mme LAUWEREINS TARIS</p> <p>Géraldine -LIPOWICZ Raphaël -CHAIX Cesar</p>	<p>-Mme CHAUDERON Magali</p> <p>-Mme POUZOL Stéphanie -Mme DELOULAY Marion -Mme CHEVILLARD Véronique</p> <p>-Mme ADDA Ayala -Mme PARTOUCHE Audrey -PAYAN Anaël -MENDEL Solal</p>
---	--	---

(1) Dans le cas où, à titre exceptionnel, le chef d'établissement n'exerce pas la présidence du CA (R 421-20 du code de l'éducation), préciser qui en assure la présidence.

(2) Article 421-16 du code de l'éducation

* deux personnalités qualifiées si les membres de droit sont en nombre inférieur à 4

(3) « l'agent comptable de l'établissement est chargé de la comptabilité générale de l'établissement. Lorsque le conseil d'administration est appelé à examiner une question relative à l'organisation financière, l'agent comptable (décret n°2012-1193 du 26.10.2012 art8) »ou son représentant» assiste aux travaux du conseil avec voix consultative.

COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE
ANNEE SCOLAIRE 2020/2021
collèges

Article R421-37 du code de l'éducation

QUALITE DES MEMBRES	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
<ul style="list-style-type: none"> • Le chef d'établissement, président • L'adjoint au chef d'établissement, ou l'adjoint désigné par le chef d'établissement en cas de pluralité d'adjoints • L'adjoint-gestionnaire de l'établissement • Un représentant de la collectivité de rattachement ou de l'entité • Trois représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation • Un représentant élu des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé • Trois représentants élus des parents d'élèves • Un représentant élu des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> -Mme Emma LE NORGANT -Mme Béatrice BORJI -Mme Margareth DIDIER - -M Antony HELARY -Mme Catherine GUILLARD -Mme Julie LEJEUNE -M Samy COOPEN -Mme LEMOLTON DUBOURDIEU Marianne -Mme LAUWEREINS TARIS Géraldine -Mme PATRIZIO Mélanie -Raphael LIPOWICZ 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant - -M Rapahel LAVAGNOLI -Mme Muriel LYAUTEY -M Jean-Baptiste PRATOLA - -Mme CHAUDERON Magali -Mme GROSMAN Sophie -Mme CHEDRU Mathilde -César CHAIX

COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

ANNEE SCOLAIRE

Collèges 2020/2021

Article R511-20 du code de l'éducation

QUALITE DES MEMBRES	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
<ul style="list-style-type: none"> • Le chef d'établissement, président • L'adjoint au chef d'établissement, ou l'adjoint désigné par le chef d'établissement en cas de pluralité d'adjoints • Le conseiller principal d'éducation désigné par le conseil d'administration sur proposition du chef d'établissement • L'adjoint-gestionnaire de l'établissement • Quatre représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation • Un représentant élu des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé • Trois représentants élus des parents d'élèves • Deux représentants élus des élèves 	-Mme Emma LE NORGANT	- Pas de suppléant
	-Mme Béatrice BORJI	- Pas de suppléant
	-Mme Corinne HADDAD	- Pas de suppléant
	-Mme Margareth DIDIER	- Pas de suppléant
	-M Jean-Baptiste PRATOLA	-M Vincent BASTIAT
	-Mme Laurène SEVE	-Mme Cindy GUEDJ
	-M Hervé CHOLVY	-M Raphael LAVAGNOLI
	-M Olivier BORJEIX	-Mme Catherine GRABOWSKI
	-M COOPEN	-
	-Mme LEMOLTON	-Mme BARANES Judith
	DUBOURDIEU Marianne	-Mme LAUWEREINS TARIS
	- Mme GROSMAN Sophie	Géraldine
	- Mme PATRIZIO Mélanie	-Mme CHEDRU Mathilde
-LIPOWICZ Raphaël	-PAYAN Anaël	
-CHAIX Cesar	-MENDEL Solal	

Annexe 2

Compte-rendu de la réunion le 4 Novembre 2020,
complété par le CA du 5 novembre 2020

Les associations de parents d'élèves ont été reçues ce jour par La principale du Collège Mme Le Norgant, la principale

Adjointe Mme Borji, ainsi que la gestionnaire Mme Didier, étaient présentes les représentants de parents d'élèves :

Judith Baranes pour la FCPE

Mélanie Patrizio pour le MAPE

Et Sophie Grosman pour PARENTS MOTIVES

Voici les points abordés :

1/ Crise Sanitaire : Avant toute chose nous souhaitons revenir sur le message du collège reçu ce matin nous informant d'un cas covid déclaré, nous sommes conscients que beaucoup d'entre vous s'interrogeant sur la nature de ce message, et c'est légitime, le collège a apporté toutes les clarifications à ce sujet.

En effet, lors de la déclaration du cas, ils sont dans l'obligation de nous informer dans le respect du protocole imposé, via ce courrier. En parallèle, le collège prévient le médecin de scolaire de la Direction Académique des services départementaux qui évalue la situation et détermine s'il y a des cas contacts. Si oui, les responsables légaux des cas contacts reçoivent sur le mail communiqué au collège un courrier indiquant l'éviction scolaire. Un deuxième courrier par les services de la DASEN pour préciser les mesures à prendre (date du test, temps d'éviction...) est envoyé par la suite.

Autres points :

- Protocole renforcé à la demande du ministère de l'éducation nationale, et insistance de la part du recteur de notre académie :

- Laisser les classes dans une salle de référence, excepté pour les matières spécialisées.

- Pour les classes mélangées (Allemand, Espagnol, Latin) chaque classe doit rester groupée, et séparée par 1m du groupe d'une autre classe, il a été demandé aux élèves d'éviter les échanges et prêt de matériel. Les enseignants isolent les groupes d'élèves au sein de la classe.

- Aération des salles pendant 15 min toutes les 2h. Un référent (adulte ou élève ?) par salle a pour tâche de veiller au respect de cette consigne. Pour les classes donnant sur Paul Bert, le collège a demandé que l'accueil de loisirs du mercredi réalise des activités calmes pour diminuer le bruit, ce qui a été approuvé par la direction de Paul Bert.

- Espacer les entrées et les sorties des élèves pour ventiler les flux, ceci avait été mis en place dès la rentrée de septembre par l'établissement.

- Il est préconisé de faire plusieurs récréations, mais à ce stade cela semble difficile à mettre en place à Offenbach.

- Les classes au sous-sol, ont été remontées en utilisant les salles de classes spécialisées, cependant la salle de physique ne pouvant rester occupée à plein temps, une classe de 4^{ème} a dû retourner au sous-sol (salle avec système d'aération aux normes et performant) ; 5 élèves sont mécontents et la situation de cette classe sera réévaluée pour la prochaine rentrée. (pas mécontents, juste un peu gênés)

- Professeurs à risque : ils peuvent demander une autorisation d'absence exceptionnelle tout en assurant des classes virtuelles, ceci se faisant avec l'aval de l'inspection académique et des inspecteurs pédagogiques. Les professeurs concernés n'ont pour l'instant pas demandé à aménager leur service.

-Le port du masque par les enseignants : les récalcitrants ont eu les rappels à l'ordre. Les enseignants qui ont des difficultés à le porter pour des raisons de santé peuvent demander des masques spécifiques.

- Le collège organise une réunion de crise hebdomadaire avec tout le corps encadrant et enseignant.

- Nettoyage de l'établissement : suivi avec le nom de l'agent d'entretien et l'horaire de passage

- La cantine, élèves disposés en quinconce avec 1m d'espace.

- Réflexion autour du temps de la cantine. La proposition du collège aux familles de passer leurs enfants externes a permis de diminuer les effectifs de cantine de 34 élèves. Cela devrait permettre d'accueillir les demi-pensionnaires dans de meilleures conditions sanitaires et de vie de cantine.

- Réponse définitive prochainement selon constat en situation réelle.

A PROPOS DE LA CANTINE, Mme Didier nous a informé via Pronote que les contingences liées à la commande des repas et le délai imposé par le prestataire ne permettent pas plus de souplesse. Pour la facturation, il y aura soit un remboursement soit un report sur le prochain trimestre.

2/ Plan Vigipirate Ecarlate

- Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'établissement.
- Annulation de la venue d'intervenants extérieurs, sauf la police municipale pour les interventions thématiques et un parent d'élève qui fait une intervention sur les libertés et discriminations.
- Annulation de la réunion cantine initialement prévue le 12 novembre.
- Pas de réunions Parents/Professeurs, privilégier les RDV téléphoniques, sauf cas particulier ; pour les élèves en difficultés, des rendez-vous en visioconférence peuvent être organisés.
- Envoi des bulletins par courrier.
- Une vie de classe va être reprise pour échanger sur la situation.
- Pas de sorties scolaires programmées pour le déconfinement, la priorité est portée sur la pédagogie et les cours.

3/ Hommage à Samuel Paty :

- La minute de silence a été honorée, suivi d'un petit temps de parole.
- Une réflexion est en cours afin d'approfondir l'hommage qui n'a pu se faire dans des conditions optimales

4/ Absences professeurs :

Certains professeurs ne peuvent donner de visibilité sur leurs absences. Dans ce cas, un remplacement n'est pas possible et il faut trouver des ressources en interne en demandant à un enseignant en poste de compléter son service. Ce qui a été possible pour l'espagnol ne l'est pas pour les mathématiques (et dans cette matière, il y a de toutes façons pénurie de remplaçants). La direction est particulièrement sensible à ces problèmes d'absences et met tout en œuvre pour trouver des solutions, malgré le peu de marge de manœuvre dont elle dispose parfois.

5/ Le port du masque en sport :

Le collège et les enseignants d'EPS ont fait une demande auprès des instances compétentes pour obtenir le protocole à respecter. La réponse est attendue très prochainement. Il est très difficile de trouver le juste équilibre entre le respect sanitaire et la réalisation d'une activité sportive dans de bonnes conditions. Les parents seront informés des décisions à suivre. D'ici-là, la natation et l'AS sont suspendu.

6/ Stages 3^{ème} :

Pas de stage en décembre, car le collège souhaite que l'ensemble des élèves puisse effectuer leurs stages en même temps, donc report à février ou mars minimum.

7/ Conseils de classes

Validation de la charte des conseils de classe qui sera votée demain en CA.

Les conseils de classes se tiendront en visioconférence, nous attendons les instructions.

8/ Formations Pronote :

- M. Hélyary prépare une formation en ligne pour les parents, disponible la semaine prochaine.
- M. Hélyary propose également des formations en interne à tous les professeurs, afin de leur faciliter l'utilisation en cas de reconfinement. Elle aura lieu mardi prochain à 15h30 (les élèves seront libérés).

9/ Argent des associations de parents :

Les représentants ont validé au CA la possibilité d'utiliser la cagnotte des associations pour des besoins immédiats plutôt que de la laisser dormir jusqu'à reprise des sorties/activités. Nous serons informés des choix d'investissement.

Le collège insiste sur l'importance de consulter Pronote, car ils communiquent principalement sur ce canal, nous avons cependant demandé une diffusion par email en plus sur les 2 sujets importants du jour. Tels sont les points qui ont été abordés.